

# Éducateur

SER



## Pédagogie Freinet: des valeurs modernes

## Un juste combat



On apprend dans notre quotidien préféré<sup>1</sup>, qu'un papa est parti en croisade contre le logo du Lycée Jean-Piaget, non pas parce qu'il représente Jean Piaget, mais parce que celui-ci y fume la pipe. Bon, si l'on regarde bien (et il faut bien regarder), l'ustensile incriminé semble éteint et tenu bien éloigné de la bouche du personnage...

Mais pour ce papa, cet emblème est une «ineptie» qui inciterait les jeunes au tabagisme<sup>2</sup>. Il a donc demandé qu'il soit changé. La direction a refusé. Le Département également. Le papa dit cependant vouloir «continuer à alerter l'opinion publique pour que soit révoqué ce logo». Quant à nous, nous restons admiratifs face à l'opiniâtreté de ce citoyen ayant décidé de mener un juste combat pour la sauvegarde de la jeunesse! (sl)

<sup>1</sup> Qui se trouve d'ailleurs actuellement bien à la peine, puisqu'il a «été contraint de» licencier sept personnes, dans l'indifférence générale, il faut bien le dire...

<sup>2</sup> L'Impex du 13 février 2013.

## Dérangements incontrôlés

Les travaux liés à la mise en œuvre de la rénovation des filières prennent une tournure inquiétante. En effet, Philippe Gnaegi a chargé les directeurs du secondaire I de piloter le projet, sans leur donner les moyens nécessaires d'intégrer valablement les enseignants à sa mise en œuvre. L'impression qui domine de plus en plus est que la mise en œuvre de la rénovation du cycle 3 se fera sur le dos des enseignants...

Travail en équipes pédagogiques imposé à toutes et à tous mais sans aucun aménagement du temps de travail et sans diminution de la charge horaire, engagement forcé dans des formations lourdes ou inadaptées, sans compensation, etc.

De plus, nous n'avons aucune garantie que le projet, encore très sélectif, voire ségrégué (au vu du nombre très important de disciplines à niveau), puisse vraiment répondre aux besoins de formation d'aujourd'hui. Rappelons seulement que, à l'heure actuelle, un individu sans formation est socialement mort. Pourtant, les réflexions du groupe de travail ne portent jamais sur la nécessité d'améliorer la transition entre école obligatoire et formation professionnelle ou académique...

(jv/cc)

## Jusqu'au bout de la réforme<sup>1</sup>

Le projet (...) portant sur la suppression des filières ne va pas jusqu'au bout de la réforme: il propose un seul cursus mais recrée des filières en classant les élèves dans deux niveaux de compétence et en maintenant des classes spéciales. Cela signifie que les discriminations et les exclusions continueront d'exister dans le canton alors que toutes les recherches en démontrent les conséquences négatives. (...) Un postulat oblige le Conseil d'Etat à revoir sa copie. Verrons-nous donc, à moyenne échéance, une vraie filière unique «visant l'intégration de tous, l'éclosion et le développement de chacun, sans nivellement aucun»?

<sup>1</sup> Extraits de la lettre de lecteur de Jean-Claude Jeanneret, parue dans L'Impex du 5 février 2013

## La pédagogie différenciée, c'est bon. Achetez-en!

Un enseignant<sup>1</sup> témoigne de son parcours par rapport à la différenciation, en prenant soin d'éviter toute rationalisation *a posteriori*. Il apporte un éclairage bienvenu sur un concept souvent mis à toutes les sauces, particulièrement

lorsqu'il s'agit de réussir une réforme de l'école secondaire...

Il relève notamment «le malentendu qui entoure la notion de différenciation: celui du décalage entre le rationnel «évident» qui la sous-tend (tout le monde est conscient des différences entre élèves) et sa mise en œuvre problématique dans les classes. L'énoncé du principe des différences ne saurait fonder une pédagogie opérationnelle. S'étend donc un immense champ d'action qui ne peut se limiter à des injonctions légales (...) ni à des formations s'apparentant à un plaidoyer, voire à une incantation, qui culpabilise les enseignants, se déploie sans lien direct avec une didactique précise et propose comme outils des dispositifs lourds et chronophages dont ne sont éprouvées ni la faisabilité ni l'efficacité».

Maintenant que nous avons évoqué ce que nous ne voulons pas, le mois prochain nous tenterons d'évoquer des pistes concrètes pour concevoir l'enseignement et l'apprentissage d'une façon qui permette aux élèves «d'accroître leurs chances d'optimiser leur profil d'apprentissage».

(sl)

<sup>1</sup> Saïd Khamlichi, dans Prismes, revue de la HEP-VD, no 17, novembre 2012.

## Célibataires carriéristes cherchent canton accueillant pour s'enrichir rapidement\*

La Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI) est une association patronale de droit privé. Son but premier est de représenter et de promouvoir les intérêts généraux du commerce, de l'industrie, des services et des arts et métiers du canton<sup>2</sup>.

Parmi les nombreuses commissions dans lesquelles elle est présente, citons le Conseil des transports, le Conseil cantonal de sécurité publique, la Communauté de travail pour l'intégration des étrangers, la Commission consultative en matière de politique familiale et de l'égalité, le Conseil cantonal de la formation professionnelle, Capa'Cité – Cité des métiers, le Conseil consultatif de la Haute Ecole ARC ou encore le Conseil de la HEP.

Comme on le voit, la CNCI est accueillie dans bien des organes où se forgent les décisions qui concerneront l'ensemble des citoyens (et pas uniquement ses membres). Ce lobby reste à notre connaissance sans équivalent dans le canton.

Bien que la CNCI ne soit pas un parti politique, elle a une tendance affirmée à faire connaître son programme politique *urbi et orbi* sur tous

les sujets qui la concernent et même sur les autres! Si l'on veut bien admettre que les membres de la CNCI se sentent représentés lorsque sa direction défend une fiscalité attractive pour les entreprises (discours commun s'il en est), on se demande si Didier Cuche (par exemple) partage vraiment les prises de position de la CNCI à propos du conflit de la Providence et de l'arrivée de Genolier dans le canton (par exemple)...

C'est pourquoi nous nous demandons quelle légitimité peut bien avoir un comité directeur qui s'exprime à tout bout de champ sur tous les sujets dans une optique clairement partisane, alors que sa représentativité paraît en fin de compte bien faible. Nous nous demandons surtout par quel biais, un organisme tel que voilà a pu être invité dans tous les groupes de travail d'une république démocratique. (sl)

<sup>1</sup> Selon un expert de l'UBS, qui a rendu un rapport conjointement avec la CNCI, le canton doit « miser sur les célibataires carriéristes qui cherchent à s'enrichir » car « les familles tendent à rapporter peu et engendrent des coûts ». [www.rtn.ch](http://www.rtn.ch), le 21 février 2013.  
<sup>2</sup> [www.cnci.ch](http://www.cnci.ch)

## Heureusement que j'avais pas encore voté!

Philippe Gnaegi a bien voulu nous faire parvenir son « bilan de la législature écoulée sur

les questions relevant de l'éducation » et nous l'en remercions. Ce texte peut être lu en version complète sur le site [www.saen.ch](http://www.saen.ch). Certains éléments étaient connus depuis la présentation à la presse du bilan de législature du Conseil d'Etat. Par contre, nous devons remercier une seconde fois Philippe Gnaegi, parce qu'il a accepté d'exprimer rapidement sa vision d'avenir s'il devait rester chef du DÉCS. Nous reproduisons ci-après ce paragraphe.

«Après les nombreuses réformes de cette législature, notre canton doit désormais viser la stabilité dans le domaine de l'éducation afin d'asseoir les différentes réformes, mais tout en n'oubliant pas de rester innovant. Durant la prochaine législature, notre canton devra mener une réflexion sur une plus grande reconnaissance des enseignants et sur la relation école-famille. Les enseignants se dépensent sans compter et leur travail n'est à mon sens pas assez reconnu. Un groupe de travail sera constitué pour revaloriser les conditions de travail des enseignants des cycles 1 et 2 (les études ont déjà commencé dans notre département). Concernant la relation école-famille, je souhaite mener une réflexion à ce sujet afin que chacun puisse trouver sa place.

Enfin, je continuerai à œuvrer afin que tous les jeunes puissent bénéficier, au moins, d'une formation du secondaire II.» Les promesses n'engagent que ceux qui...

(sl)

## Qui a dit?\*

1. Les êtres humains ne peuvent vivre ensemble que s'ils respectent des règles communes et partagées. L'institution scolaire contribue à ces apprentissages, en partenariat avec les parents. Le partage des savoirs, des connaissances et des compétences participe d'une même intention. Dès lors, l'hétérogénéité des classes constitue le terreau du pacte républicain du « vivre ensemble ». Pour remplir ses missions originelles, l'école ne peut se soustraire à cette question: quel type d'individu-citoyen doit-on former? Subséquemment, quelles stratégies d'apprentissage convient-il de favoriser?

2. Ils ont besoin d'un peu plus de temps que les autres pour se faire confiance et croire en leur potentiel. De ce fait, ils s'investissent plus tard dans la construction de leur vie professionnelle. Par contre, lorsqu'ils ont trouvé leur voie, ils montrent une volonté hors du commun.

\* Réponses du quiz précédent: 1. Philippe Robert; 2. Philippe Gnaegi.



Si certains observateurs de la vie politique neuchâteloise décrivent la législature qui s'achève comme perdue, ce n'est pas du tout le cas en matière d'éducation et de formation, où l'activisme du conseiller d'Etat sortant Philippe Gnaegi a fait des étincelles!

John Vuillaume

## Philippe Gnaegi: une législature de feu à la tête du Département de l'éducation

### Guerre et paix

Philippe Gnaegi a entamé son mandat en déclarant la guerre aux syndicats d'enseignants: l'annonce d'économies drastiques dans le secondaire II a mis le feu aux poudres. De plus, il avait envisagé de supprimer des décharges pour raison d'âge, projet maladroit rapidement retiré suite à la virulence des réactions syndicales.

La forte mobilisation des enseignants de tous les degrés de la scolarité, sous la houlette du SAEN, a surpris le chef du DECS qui avait pensé que les différentes catégories d'enseignants allaient se montrer moins solidaires entre elles. Son département a été contraint d'abandonner son projet d'indice 29 pour toute la scolarité obligatoire. Mais la bataille a été perdue pour les maîtres du secondaire II et leurs associations professionnelles, lâchés par la députation socialiste du Grand Conseil qui a entériné les économies décidées par le chef du DECS et ainsi offert à l'ancien directeur de l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel sa première victoire en tant que conseiller d'Etat. Une victoire cependant au goût amer: l'affrontement avec son corps enseignant avait affaibli le chef de département, alors que le SAEN était sorti beaucoup plus fort de la crise.

Que faire de cette nouvelle force, si ce n'est la mettre au service de l'école de notre canton et de celles et ceux qui la font vivre?

Le comité cantonal du SAEN a alors décidé d'enterrer la hache de guerre avec le département et de renouer un solide mais critique partenariat avec les autorités scolaires, pour le bien de notre école et de nos adhérents.

Le rôle et la place des syndicats d'enseignants dans le fonctionnement de l'école une fois saisis par Philippe Gnaegi, des collaborations constructives ont enfin pu voir le jour.

### Le grand chambardement

Philippe Gnaegi a réveillé l'école neuchâteloise, une belle assoupie, à l'image de sa prédécesseure, l'élégante Cendrillon qui croyait régenter l'école. Nos institutions scolaires n'étaient naguère pas toujours en phase avec les défis de notre temps.

Qui peut se prévaloir, en si peu de temps, d'avoir entamé ou mené autant de réformes, rénovations ou autres restructurations en matière scolaire et de formation?

Face à un tel déferlement, le SSP-Enseignants neuchâtelois a provisoirement jeté l'éponge, certainement faute de combattants susceptibles de participer à la mêlée.

Le SAEN a lui aussi failli être submergé par le déluge de changements opérés dans notre système de formation: si notre syndicat a pu maintenir la tête hors de l'eau, c'est grâce au dynamisme et à la réactivité de son solide comité cantonal, composé d'une dizaine de collègues actifs et aguerris!

Conscient que le rythme effréné des évolutions en matière scolaire et de formation commençait à déstabiliser une bonne partie des acteurs concernés, Philippe Gnaegi a quelque peu ralenti la cadence à la fin de la législature, histoire de nous laisser souffler et digérer les réformes en cours.

### Un chef bien entouré

Parmi les hauts responsables du département, seul le très expérimenté chef du service de l'enseignement obligatoire, M. Jean-Claude Marguet, a tenu le choc Gnaegi.

Pour faire avancer au pas de charge certaines de ses réformes, Philippe Gnaegi s'est entouré d'une jeune garde (MM. Feuz, Willi et Amez-Droz), compétente et travailleuse, et du plus fin connaisseur de la formation professionnelle et des Hautes Ecoles du canton de Neuchâtel, M. Jacques-André Maire, conseiller national socialiste et conseiller stratégique du chef du DECS.

Philippe Gnaegi a aussi eu la chance de pouvoir compter sur le dévouement et le professionnalisme de sa secrétaire, Mme Prébandler.

### Au milieu du gué

Si Philippe Gnaegi devait conserver son siège au Conseil d'Etat neuchâtelois à l'issue des prochaines élections cantonales, nombreux sont ceux qui voudraient le voir garder le Département de l'éducation, simplement pour qu'il assume les décisions politiques, financières et pédagogiques prises durant la législature 2009-2013.

Pour ma part, je pense qu'une implication personnelle plus importante du chef du DECS dans la rénovation du secondaire I, dans l'application de l'accord-cadre sur l'enseignement spécialisé et pour la revalorisation salariale des premiers degrés de la scolarité obligatoire est vraiment souhaitable afin que les moyens nécessaires à l'aboutissement et à la réussite de ses projets soient garantis.

## **Une approche non partisane de la politique**

Philippe Gnaegi est un homme politique de droite qui donne la priorité au redressement financier du canton tout en engageant des réformes souvent ambitieuses.

C'est souvent là que le bât blesse: sans moyens, comment réussir les réformes projetées? Dans un contexte politique marqué par les économies financières, les enseignants craignent d'être les dindons de la farce, avec des changements qui s'opéreront sur leur dos.

Comme conseiller d'Etat, Philippe Gnaegi a régulièrement obtenu le soutien du groupe socialiste au Grand Conseil neuchâtelois.

Comme homme de droite attaché à la rigueur budgétaire, il est encensé par l'UDC neuchâteloise.

Cette approche non partisane de la politique, tout à fait dans l'air du temps, s'avérera-t-elle payante en termes électoraux?

En vue des élections du 14 avril prochain, nous avons souhaité connaître le point de vue des candidats au Conseil d'Etat sur quelques sujets liés à l'école. Voici leurs réponses.

Neuchâtel

Stefan Lauper

# Parlons école

Il nous faut tout d'abord expliquer que les candidats ont tous reçu un QCM<sup>1</sup> spécialement conçu pour l'occasion et qui donnait pour chaque thème deux positions extrêmes, assorties de la possibilité de rédiger une réponse alternative. Le pari étant que la plupart des répondants opteraient pour cette dernière possibilité. Au final, quelques candidats se sont limités aux réponses préformées (toujours les plus sympathiques pour les destinataires, il va de soi), une bonne partie d'entre eux a rédigé des réponses nuancées (certains ne manquant pas de relever le manichéisme du dispositif) et un parti a choisi de rédiger une «réponse collective» pour les cinq candidats qu'il présente.

## Finances

Pour Laurent Kurth<sup>2</sup> (PS), l'école est «l'une des institutions essentielles de la République». Elle forme les citoyens et leur donne les clés de leur indépendance, en particulier de leur liberté de pensée. Jean-Nat Karakash (PS) tient à ce que l'école continue de proposer «un enseignement public et gratuit de très haute qualité, dans un contexte en constante évolution». Quant à Monika Maire-Hefti (PS), elle s'engage pour une école «qui réponde aux besoins de notre société» dans la mise en place de «moyens d'enseignement modernes susceptibles d'éveiller la curiosité intellectuelle et de stimuler la soif d'apprendre des élèves», et qui respecte l'exigence d'égalité des chances. L'instruction est une tâche essentielle de notre République et «les moyens doivent être en adéquation avec les exigences que nous lui imposons». Cependant, il n'existe «aucun domaine dans lequel aucune économie n'est jamais possible» et la santé des finances publiques reste la «meilleure

manière de pouvoir défendre l'action de l'Etat à long terme», selon Laurent Kurth. Jean-Nat Karakash n'exclut pas davantage «la possibilité de réaliser des économies structurelles» dans le domaine de l'enseignement obligatoire, par des mesures construites en partenariat avec les milieux concernés. Monika Maire-Hefti déclare mettre «un accent tout particulier sur la notion de partenaires» quand des économies sont à l'ordre du jour. En résumé, pour les candidats du PS, l'école est une institution importante qui remplit des missions primordiales pour la société, mais n'échappe pas à la recherche d'économies, lesquelles seront, le cas échéant, négociées avec les partenaires concernés.

De leur côté, les candidats du PLR reconnaissent qu'il paraît pour le moins délicat d'aller dans le sens d'économies structurelles supplémentaires. Ils évoquent par contre la «question de l'affectation des sommes importantes» consacrées à la scolarité obligatoire et notent que «la délicate question des traitements des enseignants n'est pas à négliger». C'est ainsi qu'ils déclarent vouloir rechercher une plus grande égalité au sein des cycles 1 et 2, car ils craignent pour l'attractivité du métier. Ils jugent que «des coûts bien trop importants» sont consacrés aux «recyclages et à la formation continue» et verraient bien une partie de ces sommes affectées «à l'intégration des élèves *différents*» et à la réforme des filières du cycle 3. Pour eux, il est nécessaire d'investir dans la formation pour avoir «moins de charges en création de classes [spéciales], respectivement moins de coûts inhérents à l'aide sociale». En résumé, le PLR veut «déplacer» certaines dépenses liées à l'école obligatoire, sans les diminuer, avec

comme objectif à moyen et long terme de réduire les coûts de l'aide sociale. La réduction des dépenses de formation continue des enseignants ne pouvant être obtenue que par la réduction de la formation ou la réduction des remplacements induits par les formations, on voit d'ici quelle évolution des pratiques cette prise de position implique.

Marc Eichenberger (PDC) admet que «le canton de Neuchâtel a mal à ses finances» et que «des choix et des efforts» doivent être faits, mais il relève aussi que des cantons voisins, «qui dépensent une somme globale par habitant équivalente à [ce que nous dépensons], octroient proportionnellement plus à la formation (c'est le cas de Fribourg, Vaud et Berne)». Il défend par conséquent «une répartition plus favorable à la formation en général» pour améliorer l'intégration professionnelle des citoyennes et citoyens neuchâtelois.

## Réformes

Laurent Kurth dit avoir «de la compréhension pour les besoins de stabilité» de la part de «ceux qui font vivre l'école au quotidien» et qui ont connu de nombreuses réformes ces dernières années, mais rappelle que «l'école vit au cœur de notre société, qui n'est pas figée». Jean-Nat Karakash fera son possible pour que la mise en œuvre d'HarmoS et la suppression des filières du cycle 3 «ne se fassent pas au détriment des élèves». Pour lui, ces changements nécessitent «une réflexion intense et rapide quant à l'allocation des moyens humains et financiers au sein de l'école obligatoire.» Il relève au passage que «les coûts de mise en œuvre de la réforme n'ont pas été identifiés, ni les budgets correspondants octroyés». Ce qui laisse songeur, dit-il...

A propos du cycle 3, Laurent Kurth



Laurent Kurth (PS)



Jean-Nat Karakash (PS)



Monika Maire-Hefti (PS)

défend «l'orientation vers une école sans filières». Jean-Nat Karakash souhaite porter une attention particulière à ce que des «mesures soient prises» pour éviter que la remise en question de la notion de classe ne se traduise par un «affaiblissement des liens sociaux entre les élèves», facteur essentiel d'intégration sociale et multiculturelle. Monika Maire-Hefti défend également l'école sans filières. Pour elle, «la stigmatisation de la différence» n'a jamais été bénéfique dans une société. L'école doit former et préparer les élèves afin de leur permettre d'intégrer le monde du travail en étant «les mieux armés possible». Elle précise que les cours à niveaux dans certaines branches doivent permettre un «enseignement différencié et adapté aux capacités de chacun dans la perspective d'apprentissages ciblés». En résumé, les candidats du PS défendent tous le projet d'une école sans filières. Par contre, ils apprécient diversement la qualité et la pertinence du projet actuel.

Pour le PLR, «l'optique d'une école sans filière est acquise» et on ne peut «dès lors pas parler de stabilisation du système». Mais il s'agira tout de même de «stabiliser l'école» afin de permettre aux enseignants d'être plus *efficaces* encore «en allant vers une école du *moins mais mieux*, dans une optique de pédagogie différenciée». En résumé, au PLR, la stabilité est une notion toute relative et l'efficacité sera portée par le slogan «moins mais mieux». Moins de quoi pour faire mieux quoi, ça on ne le sait pas encore...

Marianne Ebel (SolidaritéS) défend également l'école sans filières et affirme que «toute sélection avant la fin de l'école obligatoire est contraire à l'épanouissement des élèves».

Marc Eichenberger relève qu'il faudra «du temps, du travail et de la collaboration» pour développer un système sans

filières «moderne et efficace, qui ne laisse aucun élève ni aucun enseignant au bord du chemin». Il pense que des ajustements devront être négociés entre tous les acteurs concernés et souhaite que «nous allions vers l'école de demain sans trop de crainte, mais avec réalisme, sérieux et bonne volonté».

### Salaires

Pour Laurent Kurth, la rémunération des enseignants doit tenir compte de «la charge effective de travail (heures enseignées, temps de préparation requis, stress subi devant la classe, etc.) et de la formation requise pour chaque enseignement dispensé». Jean-Nat Karakash veut convaincre les partenaires sociaux de participer à une réflexion constructive visant une «refonte des grilles salariales et du système de traitement des enseignants». Monika Maire-Hefti considère que «la profession d'enseignant a profondément changé». Elle se propose de réfléchir au «statut des enseignants dans leur ensemble», par le biais d'une grille salariale «basée sur la fonction plutôt que sur le titre de formation». Pour les candidats du PS, le sujet pourrait donc être mis à l'ordre du jour rapidement, en négociant de façon globale et éventuellement innovante. Si le salaire-fonction pouvait primer le salaire-titre, ce serait en effet une avancée majeure pour la reconnaissance du travail effectif de chacun.

Les candidats du PLR trouvent également que ce débat mérite d'être mené. Ils rappellent que la HEP délivre des titres identiques pour les degrés 1 à 6 depuis plusieurs années et estiment qu'il n'est donc «pas normal» qu'un enseignant soit rémunéré différemment selon le degré dans lequel il travaille. Par conséquent, le PLR propose de s'atteler à une revalorisation des traitements «sous l'angle d'un meilleur équilibre, puisque les écarts sont très

importants entre le degré 1 et le degré 11». Il évoque la possibilité de «geler» les progressions des salaires les plus élevés afin de permettre d'élever les classes de traitements des degrés 1 à 6. En résumé, chacun veut corriger des inégalités patentées et inacceptables. Mais comment s'y prendra-t-on pour ne pas en créer de nouvelles en chemin? La proposition du PLR introduit en effet la notion d'ancienneté dans la discussion. Pas sûr que les enseignants en début de carrière apprécient. Qui parlait d'attractivité du métier?

### Intégration

Laurent Kurth défend sans réserve une «école inclusive dans laquelle chacun a sa place». Il est même «convaincu que cette école est en principe favorable aux plus fragiles comme aux plus à l'aise des élèves». Reste que les enfants parfois assez durs entre eux et, dans quelques cas, les difficultés rencontrées par certains peuvent conduire à leur stigmatisation, leur mise à l'écart, voire leur dénigrement. A son avis, si de tels risques ne peuvent être évités, alors «se justifient des classes/écoles spécialisées, qui restituent la possibilité pour l'élève de nourrir l'estime de soi, indispensable à tout apprentissage». Pour lui, ces questions ne doivent pas être traitées prioritairement sous l'angle des moyens.

Vincent Martinez (PDC) insiste sur le fait que «l'intégration peut être maltraitante» pour un certain nombre d'élèves en situation de handicap et que, de ce fait, nous ne pouvons pas avoir une «vision dogmatique sur le sujet». Par contre, dès que la situation permet une intégration bien traitante, il est d'avis qu'il faut la faire.

Monika Maire-Hefti affirme que l'école inclusive doit être «développée et renforcée en partenariat étroit avec les institutions spécialisées» qui doivent pouvoir mettre à disposition leurs



Marc Eichenberger (PDC)



Les candidats de SolidaritéS:  
Marianne Ebel et François Konrad



Les candidats PLR:  
Christian Blandenier  
Alain Ribaux  
Philippe Gnaegi  
Thierry Grosjean et  
Andreas Jurt

«compétences spécifiques en appui de celles des enseignants». Elle estime que notre canton possède «les atouts nécessaires pour relever ce défi».

Marianne Ebel tient à ce qu'un «encadrement spécialisé» soit assuré pour tous les élèves qui sont intégrés dans une classe *normale* mais qui souffrent d'un handicap ou qui rencontrent une difficulté parce qu'ils sont non francophones. Elle ferait figurer dans les bulletins «toutes les aptitudes langagières autres que celles reconnues officiellement dans nos écoles» afin de les valoriser.

Pour les candidats du PLR, «l'intégration à n'importe quel prix» relèverait d'une «conception pédagogique erronée» et donnerait de faux espoirs à des parents et à des enfants qui n'en «retirent aucun bénéfice». Ils défendent donc «l'importance d'une pédagogie différenciée, dans le sens du *sur-mesure* et non du *prêt-à-porter*».

Marc Eichenberger défend quant à lui «avec acharnement le respect des réglementations en vigueur, même si, parfois, il est difficile de trouver des solu-

tions idéales pour tous, ou que les lois elles-mêmes ne sont pas toujours équitables». Selon lui, l'Etat a aussi le devoir de «faire au mieux pour toute la population» et «une marge de manœuvre doit subsister pour essayer de choisir les options les meilleures pour l'avenir». Il n'est pas favorable à une intégration «forcée ou incitée pour de mauvaises raisons». Pour lui, «nous devons nous donner les moyens de travailler avec finesse».

François Konrad (SolidaritéS) est «attentif aux efforts apportés à une intégration la meilleure possible des élèves d'origines et de cultures différentes».

Le discours est quasiment unanime pour plébisciter l'intégration, voire l'inclusion. Chacun reconnaît également la complexité du domaine et la difficulté de prendre des mesures justes et équitables. A noter que le PLR use sur ce thème d'un langage métaphorique quelque peu obscur. L'affirmation selon laquelle «l'intégration à tout prix» serait une «conception pédagogique erronée» vaut son pesant de guillemets et n'ap-

porte pas vraiment d'éclairage décisif sur la problématique.

### Puisqu'il faut bien choisir

Si l'on fait abstraction des paroles convenues sur l'importance des missions de l'école et que l'on parvient encore à mettre de côté les considérations technocratiques bien implantées chez certains candidats, il nous reste quelques paroles fortes d'un petit nombre de candidats bien au fait des tribulations du monde scolaire et manifestement désireux d'y œuvrer avec intelligence et conviction. Nous ne citerons pas de noms, mais on nous permettra de trouver que ce petit nombre est bien petit... L'école ne semble en effet pas un sujet prioritaire pour une bonne part d'entre eux et la déception vient en particulier d'un grand parti, qui, par le procédé choisi pour répondre à nos questions, montre à notre avis le peu de cas qu'il fait des préoccupations du monde scolaire. ●

<sup>1</sup> Le questionnaire et les réponses reçues peuvent être lus en version intégrale sur le site [www.saen.ch](http://www.saen.ch)

<sup>2</sup> Les réponses sont présentées dans l'ordre de leur arrivée. La longueur des propos rapportés est à peu près proportionnelle à la contribution de chacun.